

# LES DIAGNOSTICS

Simplifier l'accès des entreprises françaises aux appels à projets européens





# **LE DIAG PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE INTERNATIONAL**

**Pour augmenter le taux de réussite des  
candidats aux appels à projets collaboratifs**

# LE DIAG PTI EN BREF.



**PARTENARIAT  
TECHNOLOGIQUE  
INTERNATIONAL**

- Le Diagnostic Partenariat Technologique International (DIAG PTI), répond à une demande croissante des entrepreneurs face aux difficultés rencontrées lors la formalisation de **montage de partenariats internationaux, qu'ils soient bilatéraux ou européens**
- Le DIAG PTI permet un **accompagnement individuel, des entreprises réalisé par un expert conseil** sur trois volets : la recherche de partenaires, la négociation de l'accord de consortium et/ou la rédaction du dossier de candidature

Plus d'informations ici !



L'ACCOMPAGNEMENT EST CLÉ POUR LES ENTREPRISES.

## L'OBJECTIF ?



**Accompagner la recherche de partenaire(s)**



**Aider à la négociation de l'accord de consortium**



**Aider à l'organisation des projets de R&D**



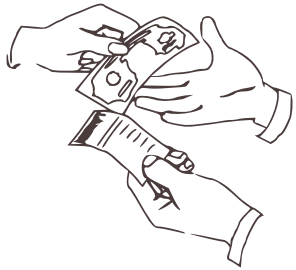
**Faciliter la rédaction du dossier de candidature**



**AUGMENTER LE TAUX DE  
RÉUSSITE DES CANDIDATS**



# QUEL MONTANT > DE L'AIDE BPIFRANCE ?



## MONTANT MAXIMAL DE LA PRESTATION

- La prestation de l'Expert conseil est limitée à 25 000 € HT si l'entreprise bénéficiaire est cheffe de file de consortium, et 5 000 € HT si elle ne l'est pas.
- Bpifrance finance 50 % du coût TTC, soit 15 000€ TTC au maximum, cette aide étant versée à l'Expert conseil à l'issue de sa prestation.



## TYPE DE CONTRACTUALISATION

- Bpifrance contractualise avec l'entreprise qui fait la demande d'aide et avec l'Expert conseil
- C'est le prestataire de l'entreprise française qui est rémunéré

# LE PROCESSUS DIAG PTI

## COMMENT CA MARCHE.



### ETAPE 1. TROUVEZ UN EXPERT

De votre choix ou référencé par nos soins



### ETAPE 2. DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER

Après avoir obtenu un devis (non signé), déposez votre demande – rien de plus simple, scannez le code !



### ETAPE 3. DÉMARREZ !

Bpifrance instruit la demande en 1 à 2 semaines et si c'est bon, vous pouvez lancer la prestation ☺

La plateforme pour  
deposer votre dossier !



<http://diag-tech-international.bpifrance.fr/>



[international.innoproject@bpifrance.fr](mailto:international.innoproject@bpifrance.fr)



# **LE DIAGNOSTIC EUROPE**

**Pour augmenter le taux de réussite des  
candidats aux appels à projets  
monobénéficiaires**

# Le Diag Europe

## Candidater à un AAP européen individuel



Le dispositif d'accompagnement innovation Diag Europe propose un **accompagnement personnalisé** dans la participation aux programmes individuels de recherche et d'innovation financés par la Commission européenne (notamment EIC Accelerator).

## POURQUOI ?

Le Diag Europe s'adresse aux dirigeants souhaitant être accompagné dans (1) le **montage de la proposition** de projet ; (2) le **dépôt de la proposition** de projet.

## COMMENT ?

Bpifrance met à disposition des entreprises l'expertise de **consultants** spécialisé dans le montage de projets européens.

Ce réseau d'experts est sélectionné par Bpifrance.

## POUR QUI ?

- **Start-ups et PME**
- **Entreprises innovantes**
- **Sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM**
- **Exclusion** : entreprises en « difficulté » selon la définition européenne.

## QUEL PRIX ?

- **20 000 € HT maximum** pour la prestation
- **Prise en charge à 50%** du montant total de la prestation par Bpifrance



Responsable de l'offre : [hugues.valleix@bpifrance.fr](mailto:hugues.valleix@bpifrance.fr)  
Adresse mail de l'équipe : [equipe.diag@bpifrance.fr](mailto:equipe.diag@bpifrance.fr)



# Comment déposer une demande de Diagnostic ?



**CONTACT BPIFRANCE : [equipe.diag@bpifrance.fr](mailto:equipe.diag@bpifrance.fr)**

**Site Diag Europe : [DIAG Europe \(bpifrance.fr\)](http://diag.bpifrance.fr)**